Réf. Farde e-Assemblées : 2494877

N° OJ : **59**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap.- Modification du règlement.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu l'accord de majorité 2018-2024 de la Ville de Bruxelles ;

Vu la délibération du Conseil Communal du 9 mai 2016 relative au règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap ;

Considérant que depuis l'approbation de la prime, le contexte à évoluer et qu'il y a lieu de l'adapter le règlement afin qu'il réponde à la réalité du terrain. Les adaptations sont listées en annexe.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Adopter le règlement adapté relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap.

Annexes :

Règlement fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Formulaire de clôture des travaux fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Tableau comparatif des modifications fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Formulaire de demande fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)